

Les fondamentaux de la vie associative



Deux heures de formation
gratuites proposées tous les mois
aux bénévoles de la Fonda pour
appréhender les grands enjeux
du monde associatif en France



Repenser l'évaluation
Les questions de gouvernance
Les associations et leur écosystème
Les différents modèles socio-économiques
Associations, démocratie et pouvoir d'agir
État des lieux du bénévolat en France
Les dynamiques du Faire Ensemble
Le numérique associatif

Avec le soutien



FDVA
FONDS POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE

FONJEP
Fonds de coopération
de la jeunesse et de l'éducation populaire

Le 4 mars 2021

Introduction

Les intervenants



Nils Pedersen

Président de la Fonda



Charlotte Debray

Déléguée générale de la Fonda

Pourquoi ce cycle de formation ?

Exploration du fait associatif et de sa puissance transformatrice

- _ connaître le paysage associatif français
- _ approfondir ses connaissances sur les enjeux et l'évolution des pratiques

Forme du séminaire

- _ gratuit et réservé aux membres
- _ participatif, même à distance
- _ diversité d'apports : théoriques et pratiques
- _ partage de connaissances : un drive (bibliographie partagée)

Avec le soutien



FDVA
FONDS POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE

FONJEP
Fonds de coopération
de la jeunesse et de l'éducation populaire

Programme

4 mars 2021

Quelques données clés sur le fait associatif

par Charlotte Debray et Nils Pedersen



6 mai 2021

Les différents modèles socio-économiques

par Sophia Lakhdar et Bastien Engelbach



par Etienne Dupuis et Yannick Blanc



Repenser l'évaluation



Le bénévolat en France : état des lieux et tendances

par Charlotte Debray et un.e expert.e

1^{er} avril 2021



3 juin 2021

1^{er} juillet 2021

Les questions de gouvernance

par Sébastien Thubert et Alain Legrand



7 octobre 2021

Associations et numérique

par Charlotte Debray



par Yannick Blanc

Les associations et leur écosystème



2 décembre 2021

Les dynamiques du Faire Ensemble

par Bastien Engelbach et Hannah Olivetti



16 septembre 2021

Associations, démocratie et pouvoir d'agir

par Louise Vaisman et Gabriela Martin



8 novembre 2021

Avec le soutien



FDVA
Fédération Française
des Volontaires
de l'Association
de Médecine

FONJEP

Network of cooperation
of the association of the education workers

Créée en 1981, la Fonda, reconnue d'utilité publique, est le laboratoire d'idées du monde associatif.

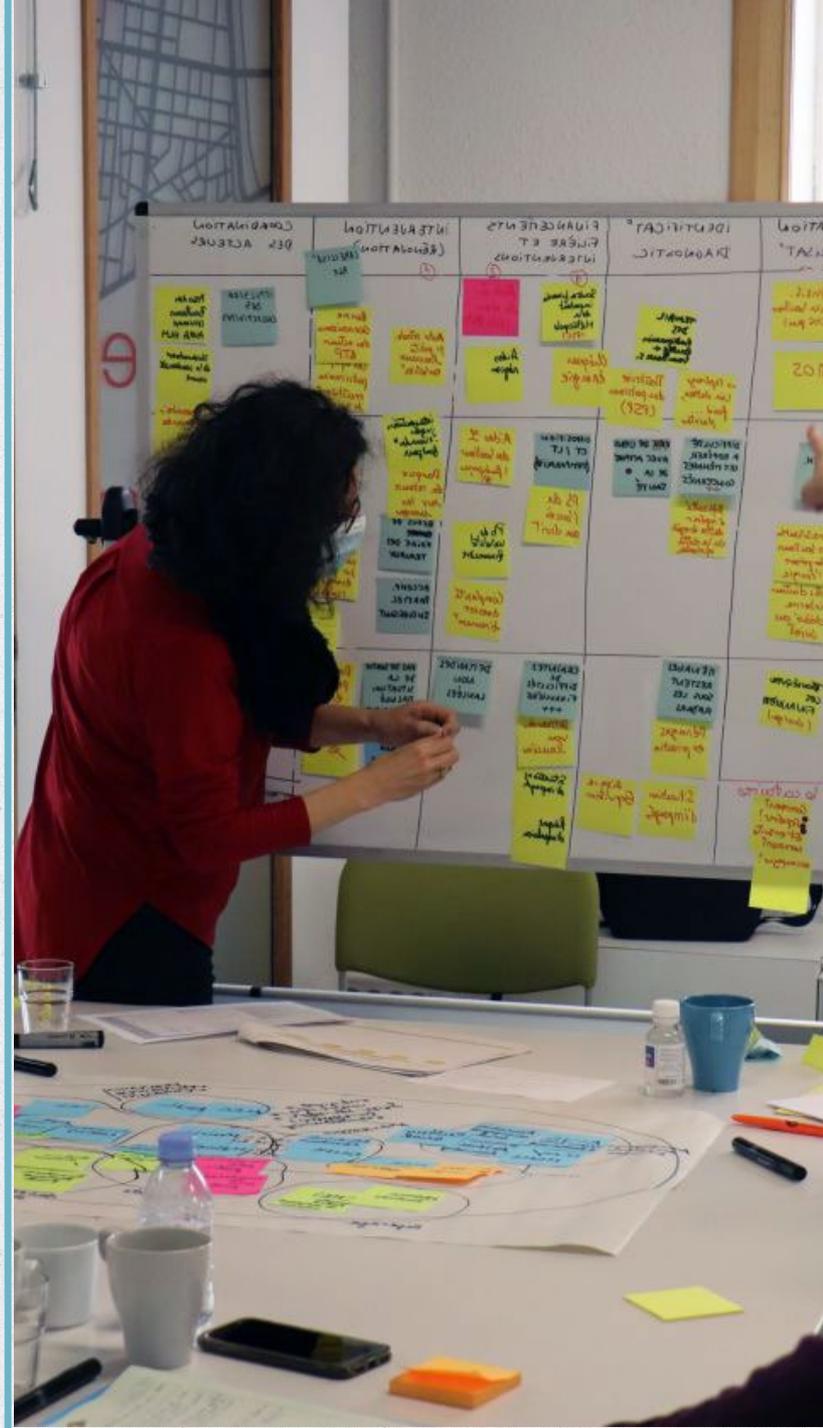
La Fonda agit avec la conviction **que la vitalité associative est le ciment de la vitalité démocratique**. Depuis sa création, elle défend la liberté d'association, propose des idées pour développer les dynamiques associatives, et cherche à faire reconnaître l'apport considérable des associations à la société.

Nos missions

- _ La Fonda a pour mission **d'éclairer et d'outiller** les coopérations entre acteurs de l'intérêt général.
- _ Pour cela, elle **réunit des expertises** de tous horizons et **mobilise les outils de la prospective** pour valoriser la contribution essentielle des associations et nourrir les choix stratégiques des responsables associatifs et de leurs partenaires.

Concrètement, la Fonda :

- _ coproduit et partage **des ressources utiles** aux acteurs du monde associatif et de l'ESS ;
- _ anime **le débat d'idées** et accompagne les réflexions stratégiques des responsables associatifs et de leurs partenaires ;
- _ expérimente de **nouvelles idées et pratiques** pour mieux faire reconnaître la valeur que les associations créent.



Historique

- **1975** : création de l'association la DAP - *Développement des associations de progrès*
- **1981** : appel en faveur de la création d'une *Fondation pour la vie associative*, lancée sous la forme de l'association la Fonda
- Avec la Cimade, milite pour l'abrogation de l'obligation de nationalité française comme condition pour siéger au sein d'un conseil d'administration
- **1983** : la Fonda milite pour le *CNVA*, devenu HCVA - Création d'un groupe des associations au CESE
- **1989** : Adoption de la *loi Coluche*, qui ouvre droit à un crédit d'impôt pour les dons aux associations, dont la plume est tenue par La Fonda
Création du Comité européen des associations d'intérêt général (*CEDAG*) dont La Fonda est partie-prenante
- **1992** : naissance de la CPCA, devenue *le Mouvement associatif*, à l'initiative de La Fonda, l'Uniopss et la Ligue de l'enseignement. La Fonda assure le secrétariat jusqu'en 2001
- **1999** : premières *Assises de la Vie associative*
- **2001** : rédaction de la *Charte des Engagements réciproques* – La CPCA prend en charge le plaidoyer pour la vie associative
- **2003** : milite pour la reconnaissance de l'expérience bénévole (*VAE bénévole*)
- **2007** : Colloque *crise et renouvellement du politique* avec le CEVIPOF
- **2009** : travail avec France active sur *les fonds propres*
- **2010** : fonde avec un collectif d'associations *le Collectif pouvoir d'agir*
- **2010-2020** : La Fonda lance ses *exercices de prospective Faire ensemble* : elle traite notamment de numérique, du vieillissement de la population...
- **2018** : la Fonda lance *Faire Ensemble 2030* pour arrimer les associations à l'Agenda 2030 et *ESS et création de valeur* pour questionner la mesure d'impact social

Chiffres clefs et grands enjeux

Le paysage associatif français

**Quand la liberté
d'association a-t-elle été
proclamée ?**

Une liberté publique

Proclamée par la Constituante en 1790, la liberté d'association doit attendre **un siècle** avant de s'imposer.

1790

1901

La **loi de 1901** instaure une liberté publique mais ne crée ni ne régule l'institution associative.

Le 16 juillet 1971, le droit d'association est érigé au rang de **liberté constitutionnelle**.

1971

**Quelles sont les spécificités
du modèle associatif ?**

Un socle commun

Association de ***personnes***
(et non de capitaux)

Dirigeants bénévoles
(et désintéressés)

Hybridation des ressources
(y compris et surtout humaines)

But ***non-lucratif***
(réserves impartageables)

La France sans les assos ?

La quasi-totalité des structures d'**accueil d'urgence** aux personnes en détresse et des **activités péri-scolaires**

3/4

Les $\frac{3}{4}$ de l'**hébergement médico-social privé** (crèches, maisons de retraite, hôpitaux, foyers de jeunes travailleurs)

La quasi-totalité des infrastructures offertes aux **personnes handicapées**, y compris pour un travail adapté

$\frac{1}{5}$ des **enfants accueillis** à l'école, au collège ou au lycée

1/5

Une grande majorité des **SIAE** (Structures d'Insertion par l'Activité Economique)

Des dizaines de milliers d'**amicales, théâtres, bibliothèques, MJC** etc.

250 000

250 000 **clubs sportifs**

1 **lit d'hôpital** sur 10

1/10

La défense de **grandes causes**

**Combien compte-t-on
d'associations en France ?**

Une démographie dynamique

1 500 000

Environ **1 500 000** associations actives en France en 2017, soit **50 % de plus** qu'en 2002

Dont **10,6 % d'associations employeuses** (159 000), soit 1 758 500 emplois

1 758 500

En moyenne **70 000 créations d'associations par an** (avant la crise du COVID).

Comme il en meurt aussi, en moyenne **33 000 associations supplémentaires** par an.

Soit un taux de croissance annuel moyen de **2,4 %** entre 2011 et 2017.

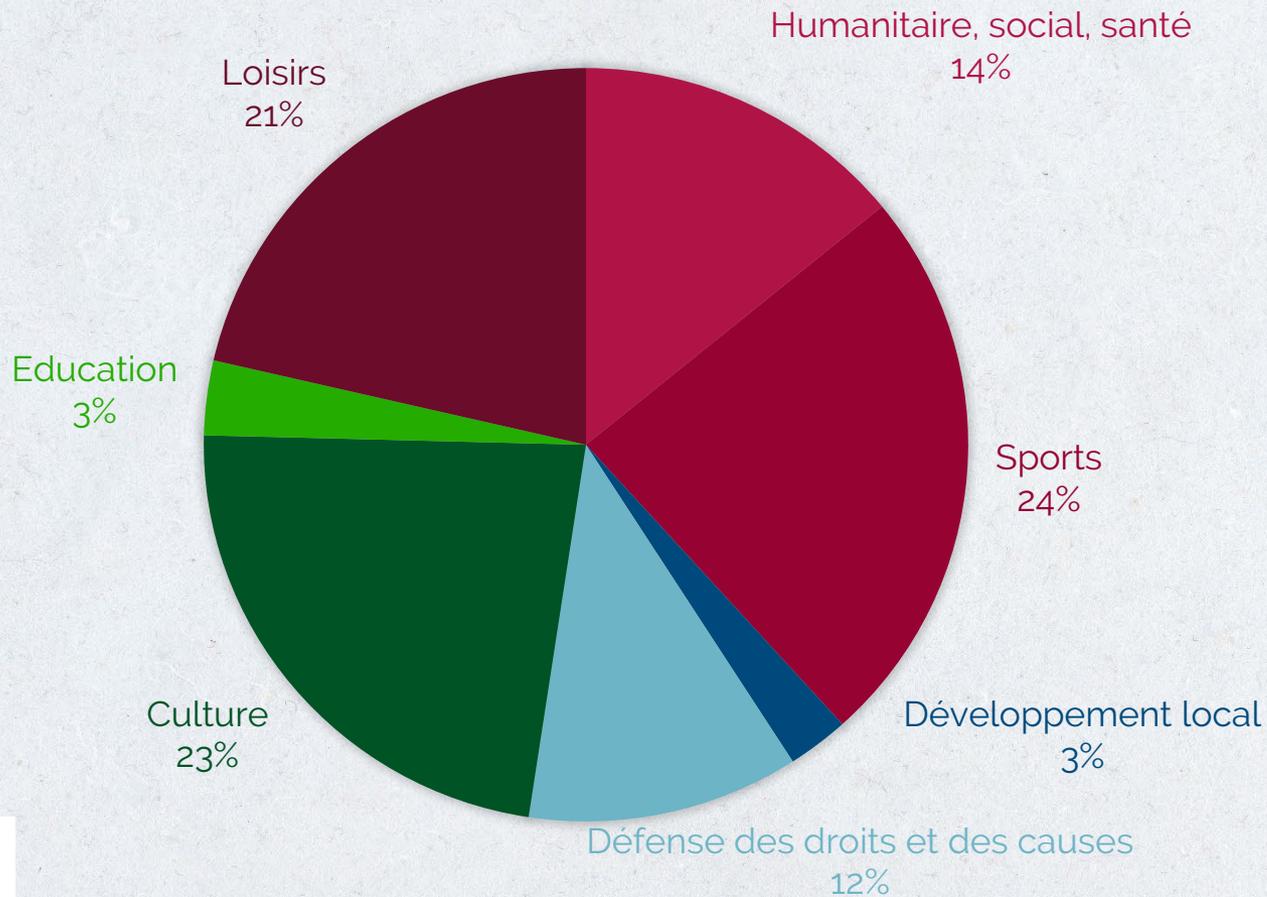
Près de la moitié de la population de 18 ans et plus adhère à au moins une association. Le **taux global d'adhésion est de 48 %**, ce qui correspond à un nombre d'adhérents d'un peu plus de 24 millions.

24 millions

**Dans quels secteurs
d'activité les associations
sont-elles le plus présentes ?**

Les petites associations sportives, culturelles et de loisirs dominant le paysage

Répartition des associations selon le secteur d'activité

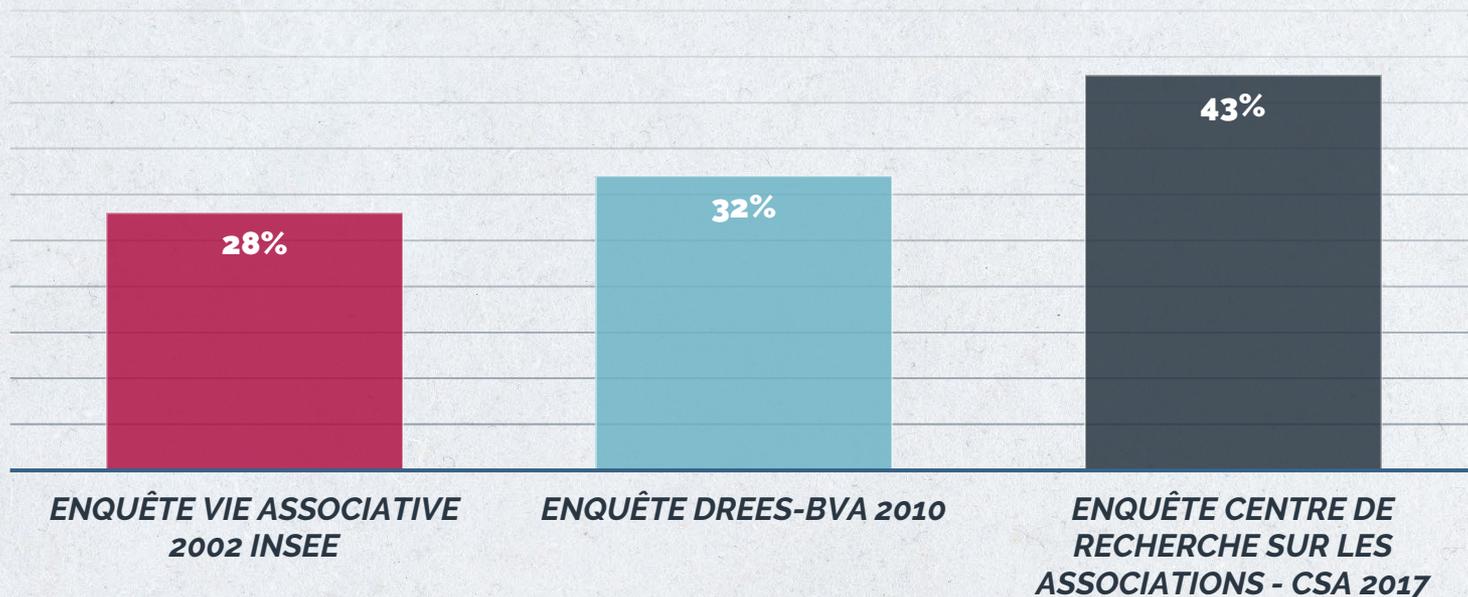


Source : Viviane Tchemonog, Paysage associatif 2018.

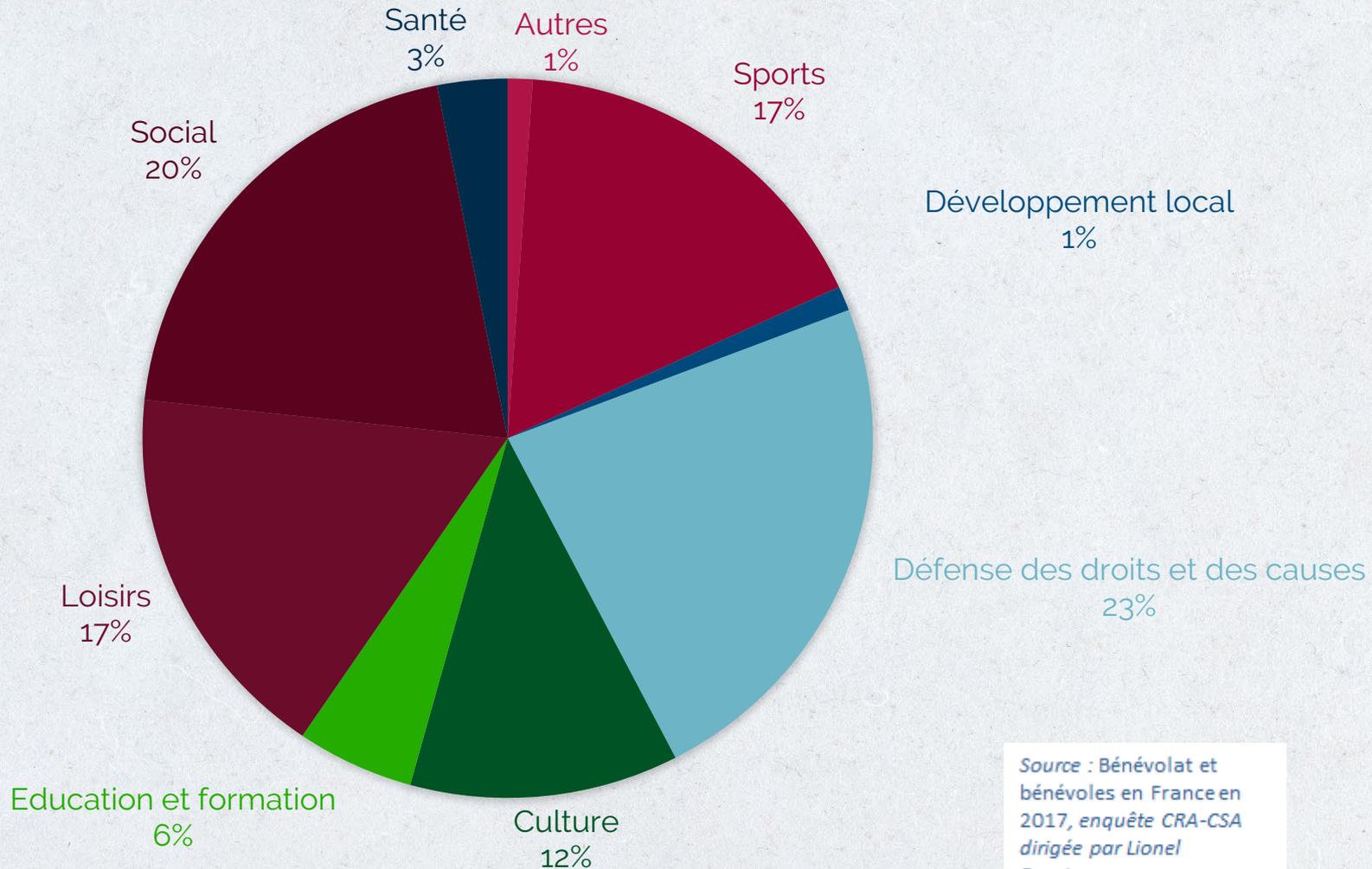
**Combien il y a-t-il de
bénévoles en France ?**

La totalité des associations y ont recours

Il y a en France **22 millions de bénévoles** de 18 ans et plus (43 % des adultes). 1/3 des bénévoles sont « pluri-participants ».



Répartition des participations bénévoles par domaine d'activité



Source : Bénévolat et bénévoles en France en 2017, enquête CRA-CSA dirigée par Lionel Prouteau.

**Quel est le volume du
« travail bénévole » en ETP ?**

Quasi autant que le « travail salarié »

On estime que le bénévolat représente entre **1,32 et 1,46 million d'Equivalents temps plein** (ETP = 1820 heures par an)

1,32 et 1,46 million

Soit 2,5 fois plus qu'en 2002

1,6 million d'ETP salariés dans les associations en 2017

1,6 million

Une diversité de bénévoles

80 % du volume total du bénévolat est assuré par **un tiers seulement des bénévoles**.

1/3

Les **séniors** apportent la moitié du volume de bénévolat. Jusqu'à 60 % dans le social.

52 %

52 % des participations bénévoles sont « **occasionnelles** ». Mais les participations régulières l'emportent dans le domaine de l'éducation, du sport ou de la santé

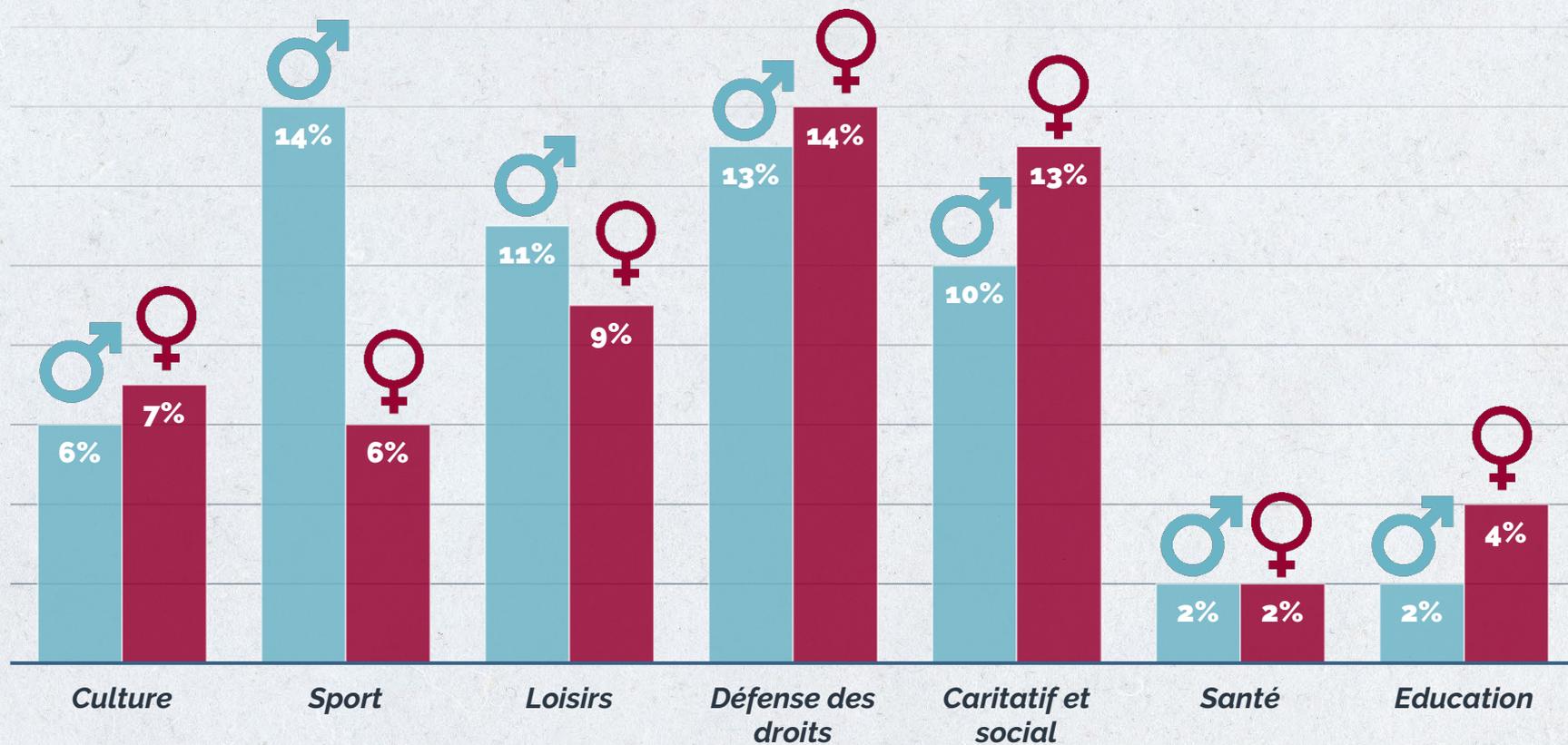
La part du **bénévolat régulier** progresse : en 2002, 4 participations sur 10 étaient déclarées régulières.

4/10

Les 55 ans et + donnent en moyenne **130 h** par an et par personne (médiane 72 h).
Les 18 à 54 ans donnent en moyenne **81 h** par an et par personne (médiane 36 h).

**Parmi les bénévoles, il y a
une majorité de ...**

Taux de bénévolat par sexe et par domaine d'activité



La propension à faire du bénévolat varie

Selon l'**âge** et le **genre**

Selon le niveau de **diplôme**

Selon le lieu de **résidence**

Selon la tradition **familiale**

Selon les usages d'**internet**
notamment pour s'informer

**Parmi les adhérents,
quelle part appartient aux
instances de gouvernance ?**

**Parmi les bénévoles
de gouvernance,
quelle part de femmes ?**

Le bénévolat de gouvernance est sélectif

29%

29 % des adhérents exercent des responsabilités dans les instances de gouvernance (un peu moins de 7 millions)

- _ 45 % de femmes
- _ 33 % de retraités
- _ 44% de diplômés du supérieur
- _ 26 % de cadres supérieurs
- _ contre 13 % d'ouvriers

Mais la fonction de président est encore plus sélective

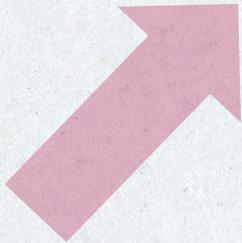
- _ 38,6 % de femmes
- _ 48 % de retraités
- _ 48 % de diplômés du supérieur
- _ 34 % de cadres supérieurs
- _ contre 7 % d'ouvriers

Tendances lourdes à retenir



Augmentation des **durées moyennes** des participations, de la part des **pluri-participants** parmi les bénévoles et de la part des **participations régulières**

D'où une **augmentation** importante du **volume du bénévolat**.



Les adhérents rendent des **services bénévoles** dans les associations dont ils sont membres dans une **plus forte proportion** en 2017.



Mais **constance** de la **concentration** du volume du bénévolat sur une minorité de bénévoles.



**Combien compte-t-on
d'emplois associatifs en
France en 2019 ?**

Presque 10 % de l'emploi privé

Environ **1,85 million** d'emplois associatifs en 2017.

- _ Soit 9,7 % de l'emploi privé
- _ Seules 10,6% des associations ont recours à l'emploi salarié
- _ Soit 159 000 associations (contre 184 000 établissements en 2014)
- _ 40 % des associations employeuses sont des PME (50 à 249 postes)

1,85 million

1,6 million

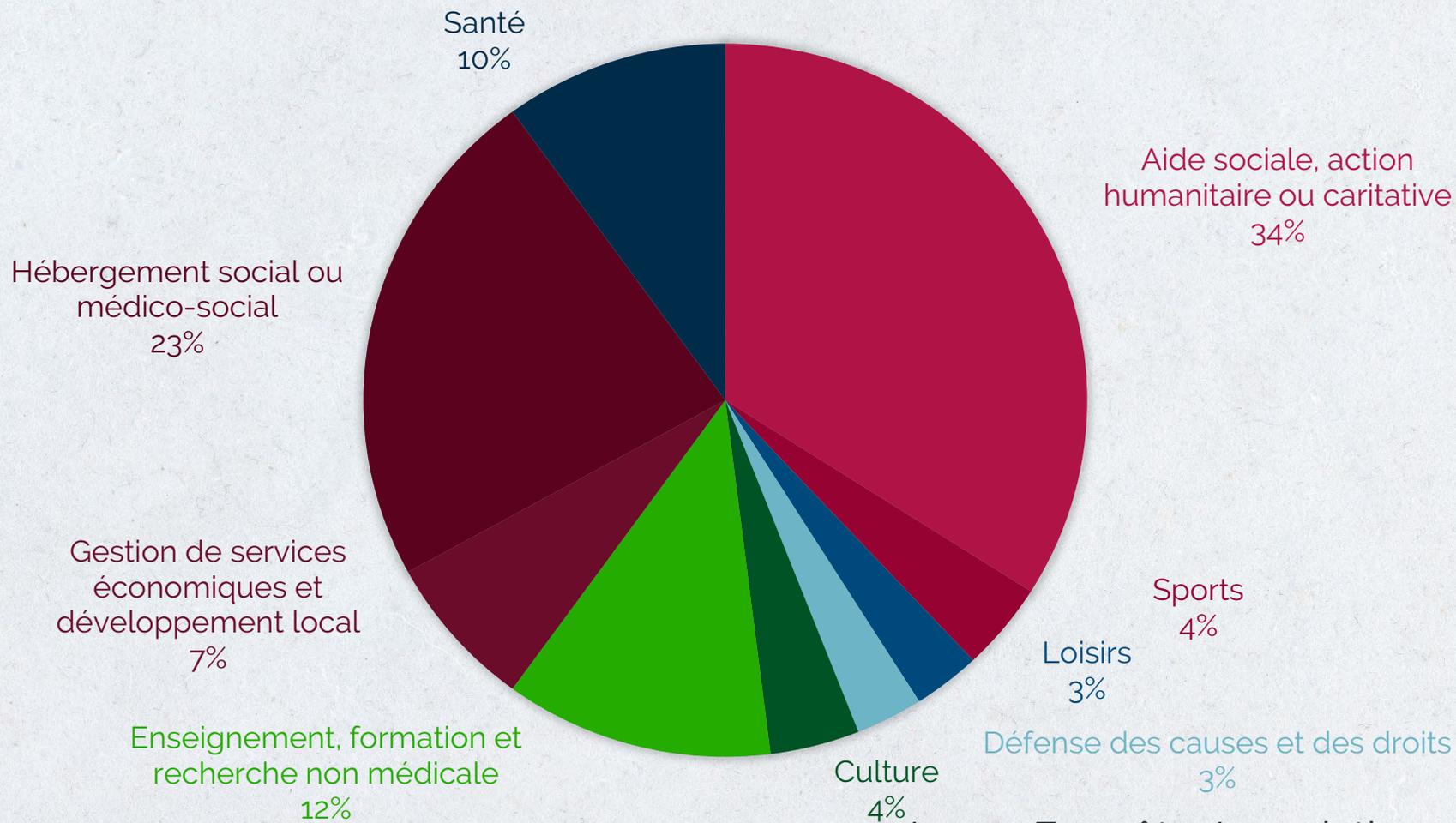
1,6 million d'ETP, soit autant que le BTP et l'agro-alimentaire réunis

- _ La moitié des emplois dans les associations sont à temps partiel
- _ Le salaire annuel moyen est de 28 k€ net (soit 1000 € de plus que l'ensemble du secteur privé)

Les salariés accordent une note de **6,5/10** à la Qualité de Vie au Travail dans les associations (Chorum) contre 6,3 pour l'ensemble de l'ESS et 6,1 pour l'ensemble des emplois

Près de 70 % des emplois dans le social et la santé

Répartition des heures de travail rémunérées des salariés des associations par domaine d'activité principal



Insee, Enquête Associations, 2014.

Un emploi féminin et vieillissant



L'**emploi féminin** y est plus fréquent que dans d'autres secteurs.

30%

30% de l'effectif > 50 ans

La question du vieillissement s'impose à l'employeur aussi bien en termes de **renouvellement** (714 000 départs à la retraite d'ici 2025) qu'en termes de **besoins nouveaux** auxquels il faut apporter des réponses.

**Combien compte-t-on de
jeunes en service civique en
France en 2019 ?**

Les services civiques

2010

Créé par la loi du 10 mars 2010 pour remplacer **le service civil** qui avait été conçu en 2006 (en s'inspirant de l'association Unis-Cité) dans l'optique de remplacer le service militaire (supprimé en 1996).

Près de **123 000 jeunes** en service civique en 2017.

Plus de **140 000 jeunes** en service civique en 2018 et 2019. Les missions qui leur sont confiées portent principalement sur l'éducation pour tous, la solidarité, le sport, la culture et les loisirs.

435 000

435 000 volontaires depuis 2010. âge moyen : **21 ans**.

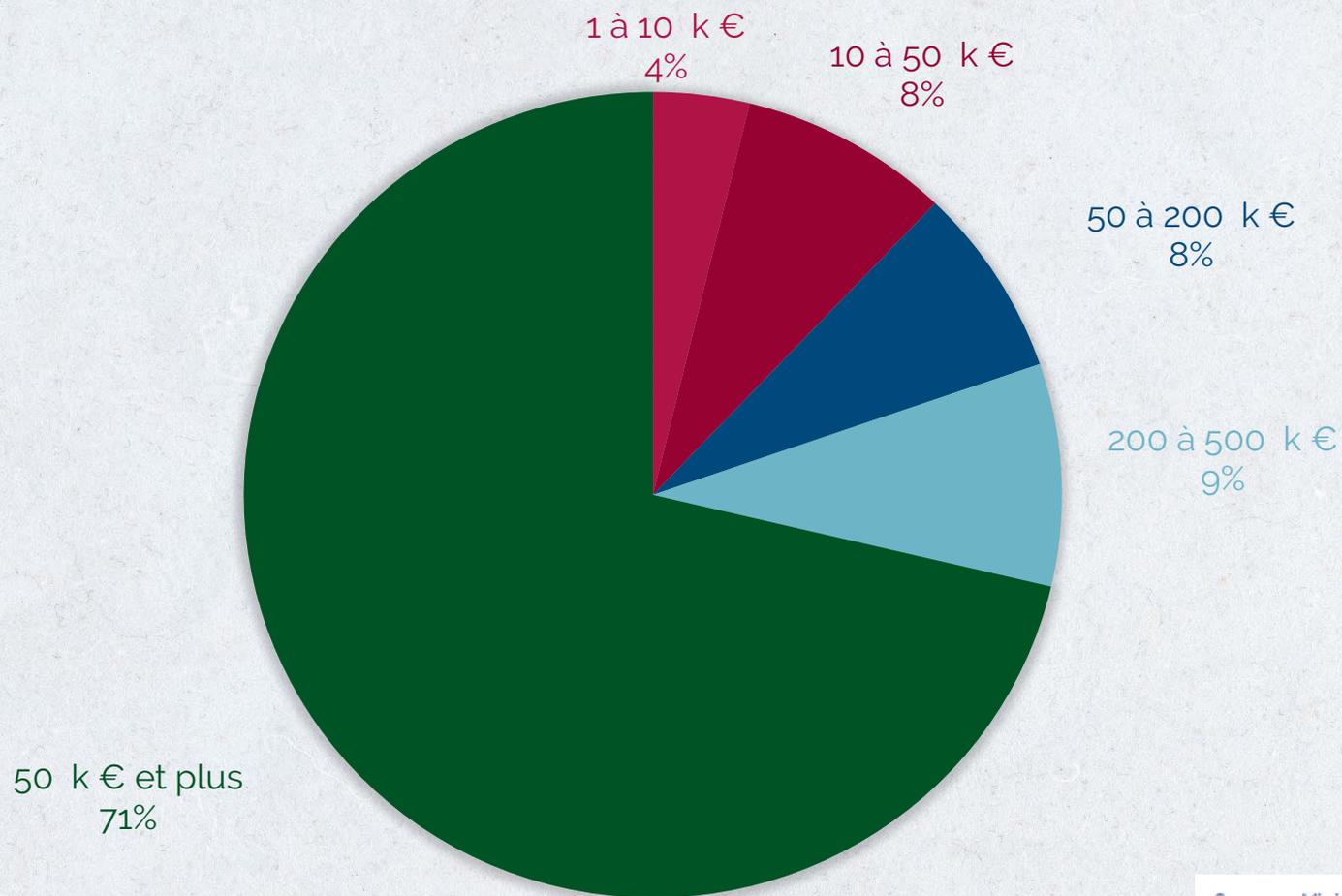
61 % de filles. 43 % de diplômés du Bac

80 % des jeunes en service civique ont été volontaires dans une association. Les autres s'engagent dans les services de l'Etat ou des collectivités territoriales : **10 500 organismes agréés** en 2019.

Quel est le budget cumulé du monde associatif en France ?

L'équivalent 3,3 % du PIB de la France

Répartition du budget associatif

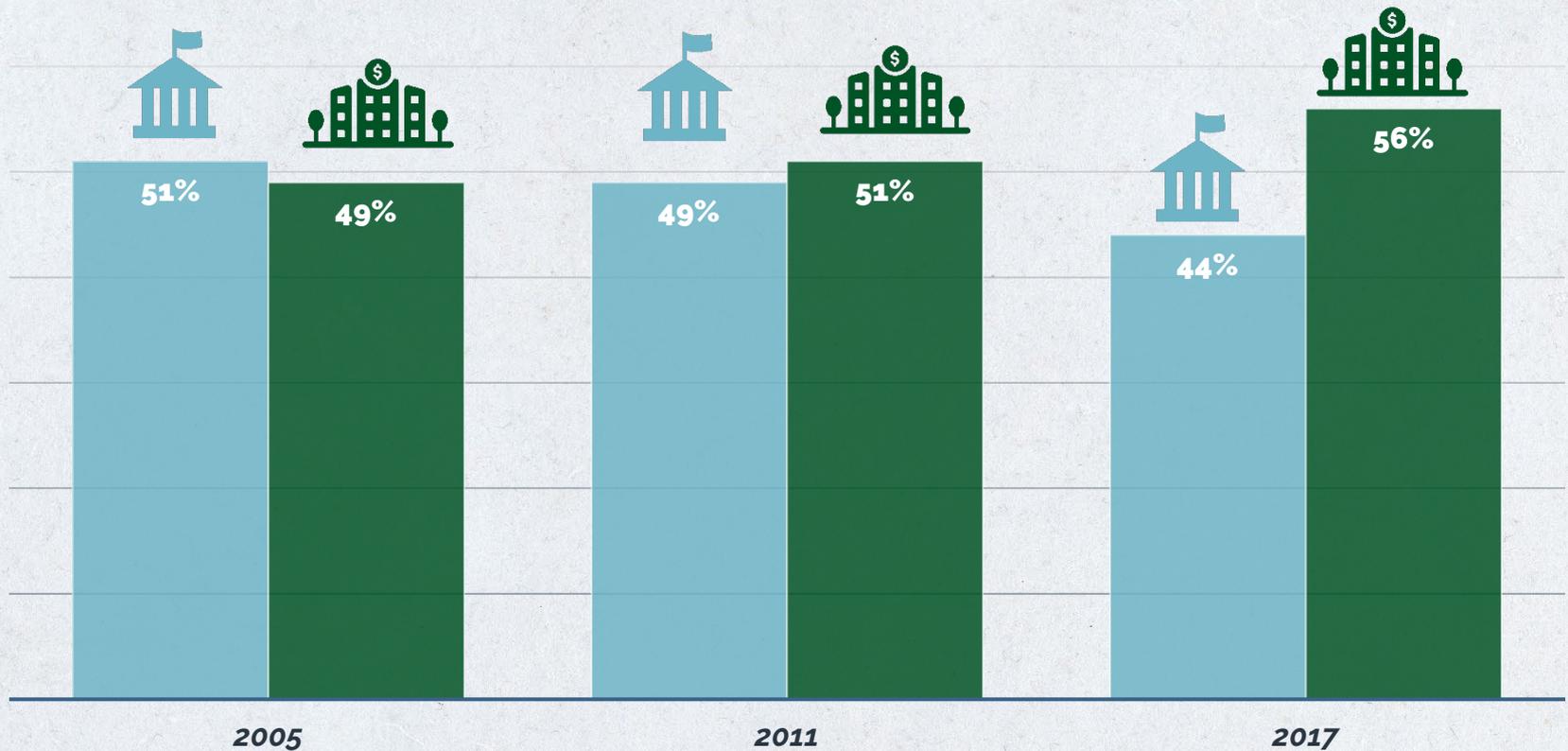


Source : Viviane Tchemonog, Paysage associatif 2018.

**Quelle est la part des
financements publics ?**

De plus en plus faible

Source : Viviane
Tchemonog, Paysage
associatif 2018.



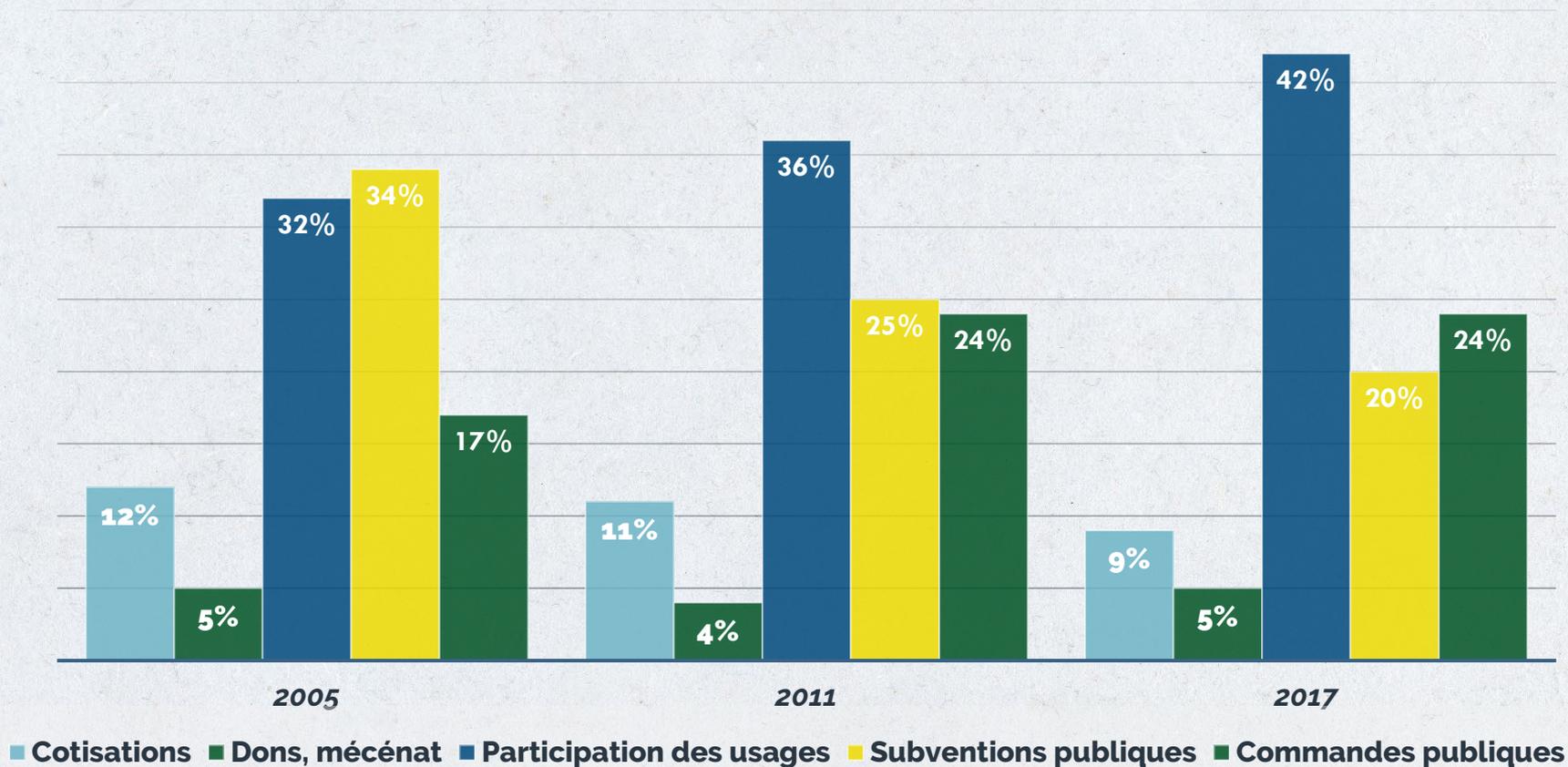
Financements publics



Financements privés

Nature et évolution des ressources

Source : Viviane
Tchernonog, Paysage
associatif 2018.



Tendances lourdes



L'évolution de la nature des **financements publics**. Hausse des commandes publiques aux dépens des subventions

Le développement des **logiques d'alliance** de fusions, de regroupements et de mutualisations, mais aussi de partenariats avec d'autres familles d'acteurs (entreprise, recherche, médias)



La porosité grandissante entre **l'économique et le social**

- _ développement de modèles économiques hybrides : ESUS SCIC, SCOP, SIAE, etc.
- _ développement de nouveaux outils de financement : investissement social, finance verte, finance solidaire, financement participatif...
- _ entrepreneuriat social, RSE et entreprises à mission

Forces du modèle associatif

Effizienz par nature (système D et bénévolat permettent de faire beaucoup avec peu de moyens financiers)

Résilience et ***agilité*** des associations

Capacité à détecter les besoins nouveaux, à inventer des solutions ; une ***R&D sociétale*** en continu

Une économie ***au service de l'humain et de la nature*** qui est dans l'air du temps

Fragilités du modèle associatif

A nuancer selon secteur, taille et statut d'employeur ou pas

Dépendance aux subventions pour certaines associations

Faiblesse de la ***culture stratégique***, prestations de conseil inaccessibles

Des ***fonds propres*** structurellement insuffisants et des trésoreries fragiles

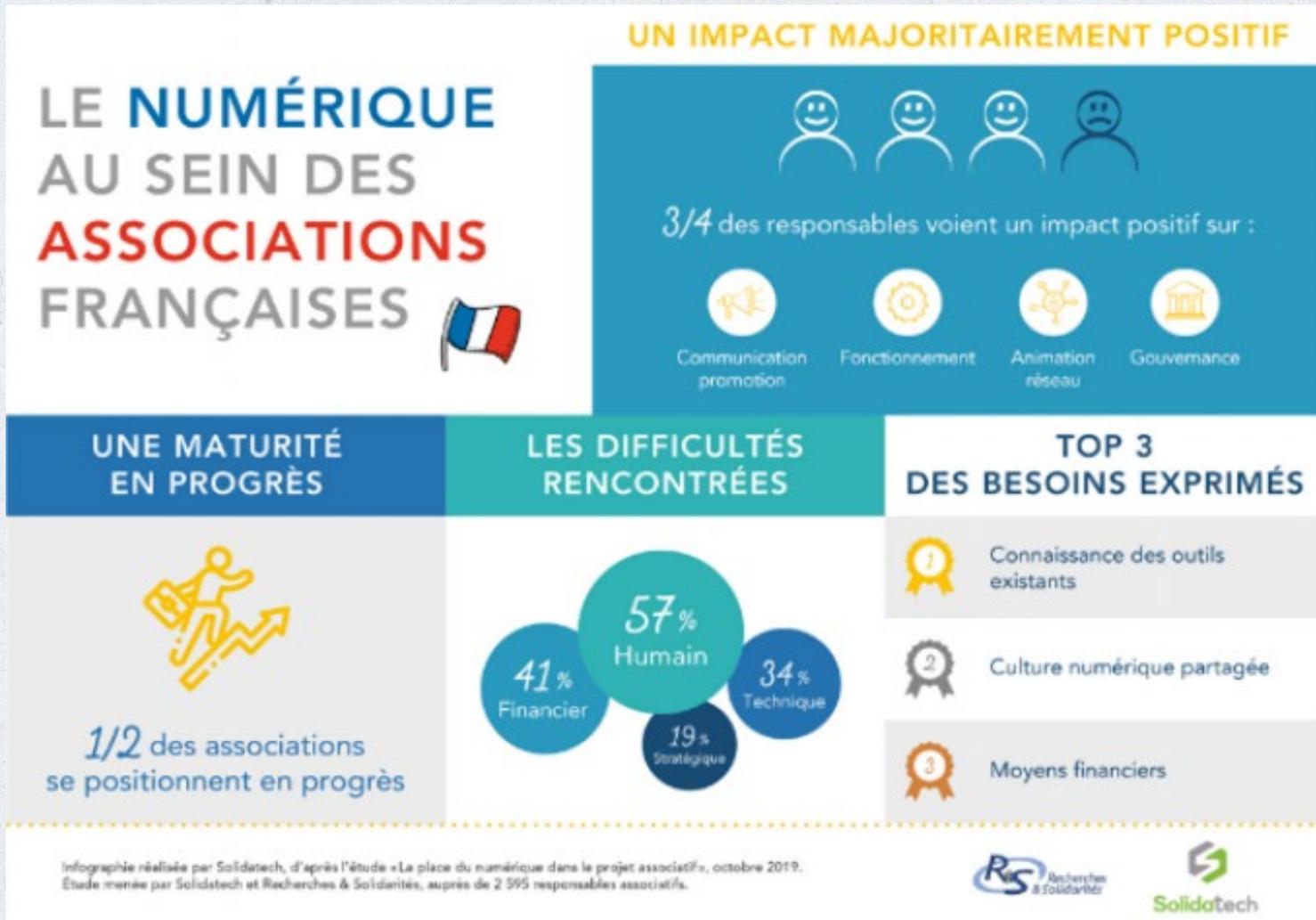
Des ***critères de gestion*** qui ne tiennent pas compte ni de la réalité des coûts, ni de la valeur sociale créée

- _ Pas de marge de manoeuvre pour la R&D sociétale
- _ Pas de marge de manoeuvre pour les investissements (problème pour la transition numérique)

- _ Exemple : prix de journée dans le secteur de l'aide à domicile)
- _ Procédures de marché public inadaptées au secteur
- _ Insertion dans les chaînes de valeur ni détectée ni mesurée

**Parmi les responsables
associatifs, quelle part
rencontre des difficultés
avec le numérique ?**

Les associations et le numérique



« La place du numérique dans le projet associatif », Recherches et Solidarité/Solidatech, 2019.

Les associations et le numérique

90 % des associations expérimentées reconnaissent les **vertus** du numérique pour

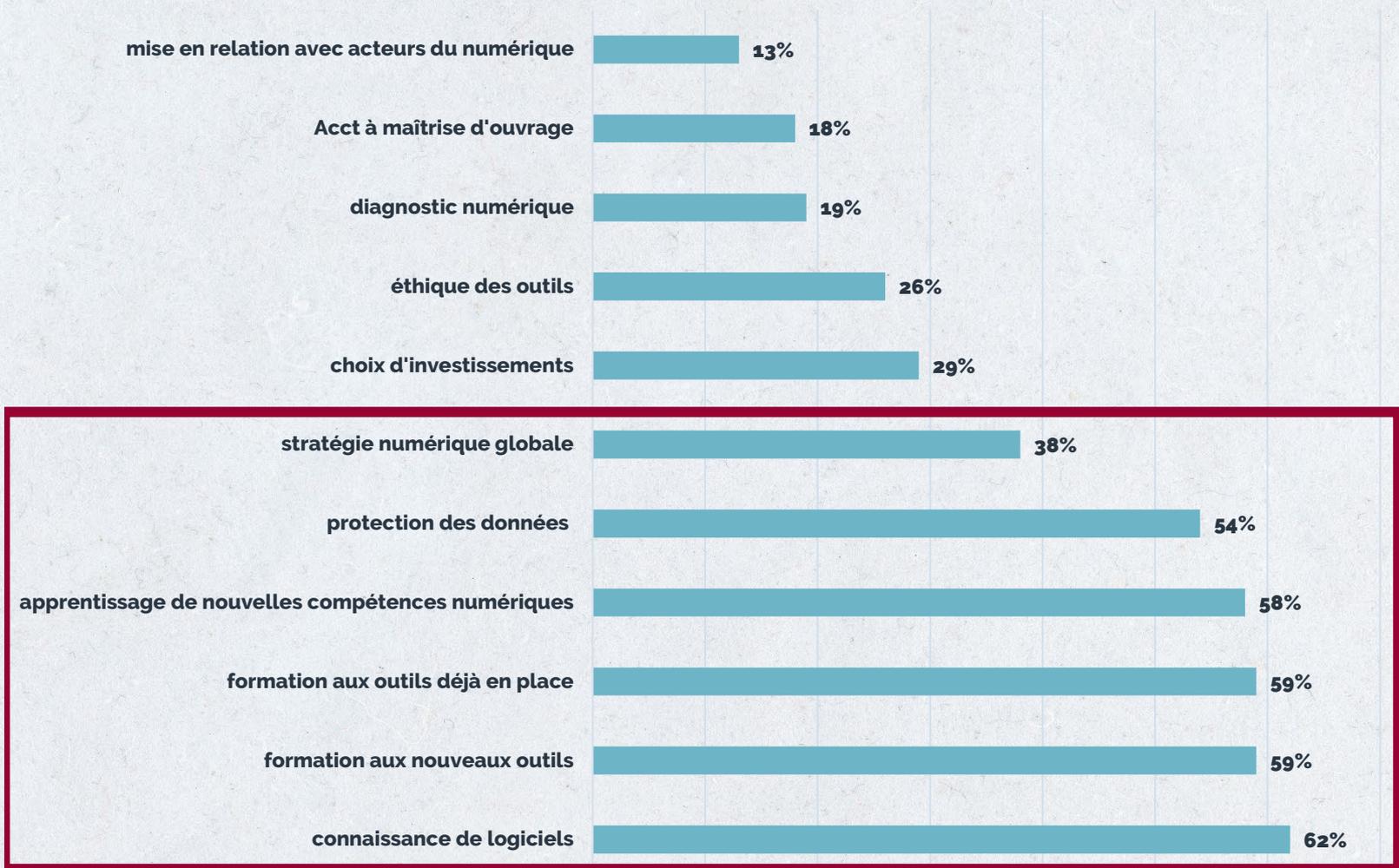
- _ lever et gérer des fonds
- _ tisser et maintenir le lien social
- _ rendre compte de leur utilisation
- _ communiquer avec ses parties-prenantes
- _ consulter, délibérer (gouvernance)
- _ organiser des événements,
- _ gérer un équipement
- _ collaborer à distance
- _ se former etc.

84 % Mais **84 %** des responsables associatifs rencontrent **des difficultés** dans l'utilisation du numérique.

« La place du numérique dans le projet associatif »,
Recherches et Solidarité/Solidatech, 2019.

Les besoins d'accompagnement au numérique

Top six des besoins d'accompagnement au numérique



Les acteurs de l'accompagnement en peine

59 % ont déjà été sollicités pour un accompagnement sur un ***sujet numérique***

86 % pensent que les responsables associatifs ont besoin d'un ***accompagnement spécifique*** pour mener à bien leur transition numérique

99 % jugent pertinent le fait d'ajouter à leurs compétences l'accompagnement sur des sujets numériques

88 % seraient prêts à participer à des formations

Source : Résultats d'une enquête menée en mai 2018 par La Fonda, HelloAsso et Le Mouvement Associatif auprès de 158 acteurs.

Pour une politique associative porteuse

Améliorer la **connaissance** sur les associations

- _ Difficulté d'identification dans la statistique publique
- _ Le bénévolat ne laisse pas de trace administrative, les enquêtes sont insuffisantes ou irrégulières
- _ Comment mesurer la valeur créée par les associations ?
Peut-on se contenter d'une valorisation du travail bénévole ?
ou de la contribution au PIB ?

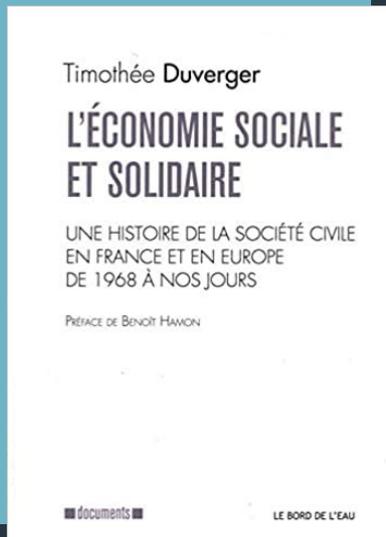
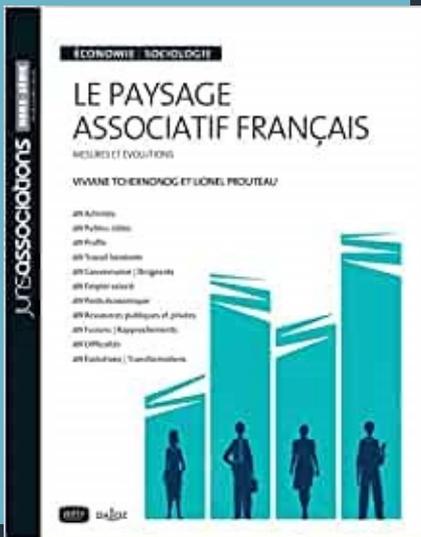
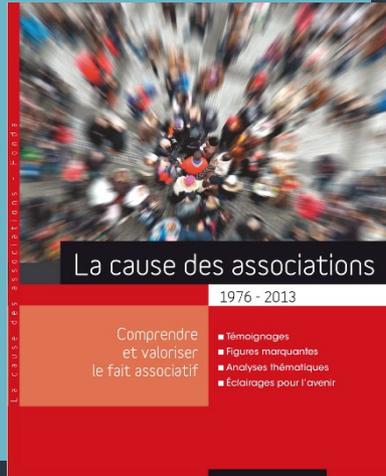
Favoriser le **dialogue** et sécuriser les relations entre Etat, les collectivités locales et les associations

- _ Dialogue avec le Mouvement associatif et ses membres
- _ Chartes d'engagements réciproques

Renforcer l'**accompagnement** des associations

- _ Une offre riche mais peu articulée : mieux cerner les besoins et penser des dispositifs d'escalade
- _ Des besoins d'accompagnement mal couverts

BIBLIOGRAPHIE



La Fonda - 141 avenue de Wagram – 75017 Paris
fonda@fonda.asso.fr
www.fonda.asso.fr



FDVA
FONDS POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE

